



## INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires  
des produits FNFI

Lucarne sur une  
femme modèle  
d'autonomisation  
et de résilience  
à Mango dans les  
Savanes

PAGE 2

## POLITIQUE



30 ans de l'UFC

Un congrès  
pour reconduire  
Gilchrist Olympio à  
la tête du parti ?

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Union des forces de changement (UFC), Séna Alipui, troisième vice-président de l'Assemblée nationale togolaise et conseiller spécial du président national de l'UFC Gilchrist Olympio, a affirmé que le congrès annoncé il y a quelques semaines vise à ...

PAGE 3

## ACTUALITE

Formation en alternance

Insérer 80% des  
apprenants du secteur  
technique d'ici 2025

Selon le ministre délégué chargé des Enseignements technique et de l'Artisanat, Eke Kokou ...

PAGE 11

EPU / Interview du juge Yaovi Sronvi, président de la CNDH

« Il y a eu incontestablement des  
avancées enregistrées au Togo »

De retour de Genève où il a assisté au passage des autorités togolaises à l'Examen Périodique Universel (EPU), la semaine dernière, le président de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) donne son analyse de la situation des Droits de l'Homme au Togo. Monsieur Sronvi dans cette interview qu'il ...

PAGE 7



Feuille de route gouvernementale

# Les résultats enregistrés en 2021 par le ministère du développement à la base

Le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a tenu, le 31 janvier à la maison des jeunes de Lomé, sa revue annuelle de performance. Les résultats enregistrés au cours de l'année précédente ont été présentés.

PAGE 5

## DERNIERES HEURES

Armée: le Col. Palabi promu à la tête du RBRA

Au Togo, le changement à la tête de différentes unités des Forces Armées Togolaises (FAT) se poursuit. Après le 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Témédja, c'est le tour du Régiment blindé de reconnaissance et d'appui (RBRA). Ce corps est désormais dirigé par Colonel Palabi Palakiem.

Le Colonel Palabi Palakiem remplace du Colonel Yodi Kpatcha nommé en mars 2021, il y a moins d'un an. Le nouveau chef corps du RBRA a pris ses fonctions ce 1<sup>er</sup> février à l'issue d'une cérémonie de passation. Il a été nommé par la ministre des armées, Marguerite Gnakadé.

Ce qu'on sait de ce corps de l'armée

L'Armée de Terre est née du « 1<sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie Togolaise » en 1963. A l'époque, l'armée avait pris une allure exceptionnelle d'autres régiments ...

PAGE 3

Mobilisation à Unir

## Les préfectures continuent d'accueillir les cadres du parti

La mobilisation démarrée il y a quelques jours par le parti Union pour la République (Unir) s'est poursuivie tout au long des jours écoulés. Dans la région des Plateaux, six préfectures ont accueilli des délégations du parti. Il s'agit des préfectures de Danyi ...



PAGE 7

 <p>Les résultats enregistrés en 2021 par le ministère du Développement à la Base</p>	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Uemoa Des orientations de Faure Gnassingbé pour une mise en œuvre réussie du CAP 2025</p>  <p>P 3</p>	<p>Nature de l'harmattan en 2022 « Cela est dû au renforcement des anticyclones de la Lybie et des Açores », explique Dr Latifou Issaou</p>  <p>P 10</p>	<p>Togo / Revue annuelle de performance 18,8 milliards de FCFA au profit de la base et de la jeunesse en 2021</p>  <p>P 11</p>
--	--	--	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Lucarne sur une femme modèle d'autonomisation et de résilience à Mango dans les Savanes

**SANSANNE-MANGO, Togo - Tout un ensemble d'études réalisées dans différentes régions du monde ont démontré que la scolarisation avait des effets positifs pour les femmes dans tous les domaines décisifs de la vie. Née dans une famille extrêmement pauvre, dame Sambo Amsaou n'a pas été scolarisée par ses parents, ces derniers ont privilégié les garçons. Pourtant, depuis Mango, chef-lieu de la préfecture de l'Oti où elle vit, elle se révèle comme un modèle de femme résiliente. Bénéficiaire du Fonds National de la Finance Inclusive FNFI depuis 2016 et vendeuse de Watché, elle a pu s'autonomiser, prendre des décisions par elle-même. Veuve depuis quelques années, elle s'occupe seule de l'éducation de ses enfants (Santé, scolarisation...)**

Elle aurait pu faire partie des laissées pour compte. Non scolarisée par ses parents et veuve trop tôt avec 3 enfants, Sambo Amsaou était promise à une existence pénible. Si pendant plusieurs années, cette situation a impacté tout particulièrement ses moyens d'existence, l'éducation, la santé et la nutrition de ses enfants, elle n'a jamais abdicqué. Parce qu'elle voulait offrir un meilleur cadre de vie que celui qu'elle a elle-même connu à ses 2 garçons et sa fille. Elle voulait également jouer un rôle actif dans sa communauté. Elle nous confie : « avec le décès de mon mari, mes enfants et moi, nous sommes passés par des moments très difficiles. Je n'avais aucune activité, donc il fallait compter sur la générosité de nos proches et notre champ de maïs ». Et d'ajouter : « une fois, ma fille était gravement malade, mais je ne pouvais

pas l'amener à l'hôpital faute de moyens financiers. C'est un oncle qui l'a fait, heureusement qu'il a répondu présent »

Depuis 2014, le FNFI est pour la femme Togolaise un puissant outil qui lui permet de participer de manière significative et efficace à la définition d'une ligne de développement qui garantit l'équité entre les sexes et donne au bénéficiaire la capacité de transformer sa vie. C'est le même oncle qui a aidé Sambo Amadou à soigner sa fille qui lui a parlé du FNFI et de ses produits. « Il m'a bien expliqué comment ça se passe et m'a demandé de me rapprocher d'une microfinance pour avoir d'amples informations. Dès le lendemain, je suis partie à la microfinance ». Et c'est le premier pas décisif qui permettra à Sambo Amadou de réduire au fil des années, sa vulnérabilité et d'améliorer



Sambo Amsaou

la qualité de la vie de ses enfants. « J'ai d'abord eu un premier prêt de 30 000 FCFA en 2016, ce qui m'a permis de démarrer mon activité de vente de Watché. Et ça a marché ». Après les 30 000 FCFA, Sambo Amsaou a eu successivement 40 000 FCFA, 50 000 FCFA et 100 000 FCFA. Elle a pu trouver un bon emplacement au cœur de la ville et a désormais une clientèle fidèle.

Grace à cette Activité

Génératrice de Revenus, elle est désormais une femme respectée par son voisinage et la communauté dans laquelle elle vit. Elle s'est même vue confier la gestion d'une banque de céréales communautaire, ce qui démontre la confiance qui lui est désormais accordée sur le plan d'une gestion transparente et équitable. « Moi je n'en reviens pas. Aujourd'hui, je suis une femme leader dans ma communauté. FNFI a fait de moi une femme autonome et

respectée ».

L'accès au crédit permet aux femmes de développer des AGRs. Elles quittent rapidement la catégorie des pauvres. Sambo Amsaou est désormais opérateur économique de Mango. Mais, elle vise plus loin. « Je veux avoir le produit Nkodédé pour ouvrir un mini Restaurant et quitter cet emplacement », a-t-elle conclu.

**Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel**



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web : www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

**DERNIERES HEURES**

... Du 1<sup>o</sup> Régiment d'Infanterie (1<sup>o</sup>RI) qui tire ses origines de la 1<sup>o</sup>Compagnie du 1<sup>o</sup>RIT devenu par la suite

1<sup>o</sup>Bataillon d'Infanterie lors de la création du 1<sup>o</sup>RIT. Il a fonctionné comme bataillon isolé de même que l'ancien 2<sup>o</sup>

Bataillon Motorisé. Fusionnés le 1er Janvier 1992, ils formaient le 1<sup>o</sup>RIA et cesse d'être interarmes le 20 Avril

1994. Et plus tard, la composante blindée devient aujourd'hui un Régiment Blindé de Reconnaissance et

d'Appui (RBRA). A ces unités s'ajoutent les écoles et centres de formations.

**30 ans de l'UFC**

**Un congrès pour reconduire Gilchrist Olympio à la tête du parti ?**

À l'occasion du 30e anniversaire de l'Union des forces de changement (UFC), Séna Alipui, troisième vice-président de l'Assemblée nationale togolaise et conseiller spécial du président national de l'UFC Gilchrist Olympio, a affirmé que le congrès annoncé il y a quelques semaines vise à reconduire le « vieux » à la tête du parti.

Les responsables de l' UFC doivent reconnaître que leur parti a été énormément affaibli ces dernières années, suite à l'accord conclu avec le parti au pouvoir en 2010. Ensuite, le parti a enregistré d'autres querelles internes ayant entraîné des scissions de la part de certains de ceux qui avaient accepté d'accompagner Gilchrist Olympio dans son aventure. Certes, il reste encore des fidèles, les fondements du parti existent toujours, et à la suite d'une récente tournée nationale, Séna Alipui affirme que « toutes les fédérations sont en place ». Tant mieux donc pour le

parti à la couleur jaune, au palmier rouge, et qui continue de marteler que « l'ablodé » (liberté), un courant politique fondé par le père de l'indépendance du Togo, Sylvanus Olympio pendant la lutte pour la libération nationale, demeure son identité. Tant mieux pour l'UFC qui affirme avoir gardé ses fondamentaux, mais avoir changé sa façon de faire la politique, en quittant le terrain du radicalisme pour l'ouverture, la concertation, le dialogue, la collaboration... Même si certains de nos compatriotes pensent qu'il s'est agi d'une fusion avec le parti au pouvoir et que



Gilchrist Olympio (au milieu) en 2018, déjà affaibli par l'âge et la maladie

l'accord UFC/RPT devenu accord UFC/Unir, n'a pas servi à grand-chose, les responsables du parti sont convaincus d'une chose : il y a eu des avancées et cette posture permettra certainement d'obtenir de meilleurs résultats à l'avenir. Toutefois, vu l'évolution du parti ces dernières années,

beaucoup pensent qu'il faut une réorganisation en son sein, s'il veut affronter les combats futurs avec de meilleures perspectives.

Et les responsables du parti annoncent depuis un moment un congrès. L'on s'attend logiquement à un rajeunissement de ses

instances. Mais quelle ne fut la surprise générale lorsque l'on a entendu monsieur Alipui déclarer : « le congrès sera organisé pour reconduire Gilchrist Olympio à la tête du parti » ...

Est-ce une blague de mauvais goût ? ou plutôt, une façon pour le parti de maintenir le suspense aussi longtemps possible sur une probable succession à la tête de l'UFC ? L'UFC et son patron ont intérêt à susciter une nouvelle génération de dirigeants. D'ailleurs, cela constituerait une insulte pour Séna Alipui lui-même, d'assister à l'organisation d'une telle mascarade. Que peut encore offrir un chef de file de l'opposition quasi inexistant et qui dirige son parti par procuration ?

**La rédaction**

**Mobilisation à Unir**

**Les préfectures continuent d'accueillir les cadres du parti**

La mobilisation démarrée il y a quelques jours par le parti Union pour la République (Unir) s'est poursuivie tout au long des jours écoulés.



De la gauche vers la droite : l'ancien Premier ministre Komla Mally, Meyebine-Esso Gnassingbé, député et maire de la commune Ogou 2 et le professeur Majestré Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Dans la région des Plateaux, six préfectures ont accueilli des délégations du parti. Il s'agit des préfectures de Danyi, Anié, Amou, Wawa, Ogou, Akebou. « Il faut reconnaître que selon les textes de notre parti, l'organisation est parfaite. Parce que, nous savons que nous nous basons sur la loi. Mais pour dynamiser le parti, il nous faut encore réfléchir à la manière dont il fonctionne et à sa façon de s'organiser.

C'est pour cela que le parti a jugé utile de venir rallumer les lampes des militants sur le terrain, et aussi leur donner de l'huile à mettre dans leurs lampes», a expliqué Eric Kpade, militant du parti Unir.

« Nous voulons très sincèrement remercier le président de la République, président de notre grand parti, pour cette initiative salvatrice qui a consisté en ce jour à renforcer les capacités des militantes

et militants de notre grand parti, dans le Wawa », a soutenu, Kossi Lamadokou, militant du parti Unir et également ministre de la Culture et du Tourisme.

« Dans une démarche d'agilité, telle qu'elle nous a été inspirée par notre champion, le distingué militant, Faure Essozimna Gnassingbé, président de notre parti, nous sommes aujourd'hui venus à la rencontre des responsables des structures de base pour partager avec eux un certain nombre de choses allant des principes fondateurs



Aperçu de certains militants

de la vision à l'organisation du parti, en passant par les rôles et les responsabilités



Yawa Kouigan, maire de la commune Ogou 1

des militants, en revenant également sur les relations qui résident dans un parti entre les militants et la hiérarchie. Nous avons

aussi rappelé ce qu'est la conduite citoyenne, et qui est nécessaire à la vie

nationale. La question cruciale de la paix et de la sécurité a également été abordée », a expliqué Yawa Kouigan, maire de la commune Ogou 1 et un des responsables du parti.

Il faut rappeler que vers le nord du pays, le ministre Affo Atcha-Dedji, vice-président Unir pour la région Centrale, était accompagné des militants comme l'ancien président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani et Gado Tchagnbédji, ainsi que d'autres personnalités pour rencontrer les militants dans cette partie du pays.



# Pack BUSINESS

## Pour grandir



*Offre*  
**BUSINESS**

[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)



**BANK OF AFRICA**

BMCE GROUP



STOP COVID-19

Uemoa

## Des orientations de Faure Gnassingbé pour une mise en œuvre réussie du CAP 2025

**Le Cadre d'actions prioritaires de la commission de l'Uemoa 2021-2025 a été transmis le 28 janvier 2022 au président de la République, Faure Gnassingbé par le président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine, Abdoulaye Diop. Le CAP 2025 est une boussole qui définit les ambitions et l'engagement du collège des commissaires de l'Union, en termes de réalisations et de résultats objectivement mesurables à l'horizon 2025.**

Accélérer la convergence économique et approfondir le marché commun ; consolider les actions sectorielles structurantes pour un espace économique viable ; renforcer la gouvernance et la performance organisationnelle : tels sont les objectifs stratégiques du CAP 2025. Le projet vise à accélérer la convergence économique du marché commun, à consolider les actions sectorielles structurantes et à renforcer la gouvernance et la performance organisationnelle.

Au cours de sa rencontre avec le chef de l'Etat togolais, le président de la commission de l'Uemoa lui a présenté les politiques mises en œuvre dans les pays membres, le fonctionnement

de la commission et les perspectives de l'Union pour les prochaines années.

Faure Gnassingbé a donné des orientations pour une meilleure mise en œuvre de cet agenda.

« Nous avons transmis en mains propres au président de la République, ce que nous appelons CAP 2025, qui est notre feuille de route au niveau de la Commission de l'UEMOA, partager ce document important avec lui, ce qu'il a bien sûr apprécié particulièrement », a indiqué le président de la commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop.

### Objectifs stratégiques de CAP 2025

Les objectifs stratégiques de l'agenda de l'Uemoa sont constitués de 3 axes d'intervention. Le premier axe intitulé approfondissement



Abdoulaye Diop et Faure Gnassingbé

des bases de l'intégration économique permettra de réaliser 7 actions phares à savoir : la mise en place du régime de la libre pratique au sein de l'Uemoa ; le renforcement des capacités opérationnelles des structures de mise en œuvre des règles de la concurrence ; la mise en place d'un fonds de stabilisation au sein de l'Union ; la production et valorisation des statistiques régionales ; le développement des infrastructures performantes de transport et de transit ; la promotion du transport multimodal et l'appui à la gestion sécurisée des frontières dans l'espace Uemoa.

Le deuxième axe : amélioration de l'efficacité des interventions sectorielles est composé de 10 actions à savoir : la contribution à la mise en place des pôles de compétitivité industrielle ; le développement des pôles énergétiques ; le développement de l'offre des services numériques ; le développement de pôles régionaux de (la) formation et de (la) recherche dans l'espace Uemoa ; la mise en place d'un mécanisme d'intervention en matière de prévention et de gestion des épidémies au sein de l'espace Uemoa ; l'opérationnalisation du mécanisme de promotion des entreprises et industries

culturelles et créatives ; la promotion de l'agriculture durable ; le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; le renforcement de la résilience des populations face aux aléas et au changement climatique et la promotion de la coopération transfrontalière. Le troisième axe qui concerne la consolidation de la gouvernance institutionnelle est décliné en 6 actions. Il s'agit notamment de la mise en place et l'opérationnalisation des outils de pilotage stratégique ; de la poursuite de la mise en œuvre du budget programme ; de la valorisation et du renforcement des compétences internes ; du renforcement des mécanismes de mobilisation et de gouvernance des ressources financières ; du renforcement des capacités de mobilisation des partenariats et d'absorption des ressources extérieures ; de la mise en place de dispositifs de pilotage et de suivi des politiques, programmes et réformes.

Félix Tagba

### Feuille de route gouvernementale

## Les résultats enregistrés en 2021 par le ministère du Développement à la base

**Le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a tenu, le 31 janvier à la maison des jeunes de Lomé, sa revue annuelle de performance. Les résultats enregistrés au cours de l'année précédente ont été présentés.**

En 2021, les projets réalisés par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes ont cadré avec la feuille de route gouvernementale.

Pour le compte du programme développement à la base, les capacités de 2 413 comités de développement à la base (CDB), au lieu de 1 500 prévus ont été renforcées soit 161%, permettant à 142 communautés de disposer chacune d'un plan d'action

Le ministère a construit 113 infrastructures sociocommunautaires et économiques de base (USP, bâtiments scolaires, marchés etc.)

7 630 km de routes et pistes ont été entretenues la même année. 60 568 ménages ont bénéficié des transferts monétaires pour un montant de plus de 1,08 milliard de FCFA, dans le cadre des filets sociaux et services de base, programmes essentiels destinés à la réduction de l'extrême pauvreté. 94 712

élèves ont bénéficié de 14 206 800 repas chauds dans 337 écoles pour une couverture de 8% des effectifs des élèves du préscolaire et primaire de l'enseignement public.

### Programme jeunesse

Par rapport au programme jeunesse, le ministère a mobilisé 345 millions de FCFA pour le financement des investissements des TPME (Très petite et moyenne entreprise) à travers Ecobank. 2 PME (Petites et moyennes entreprises) et 20 start-ups ont été sélectionnés dans le cadre du projet « Facilité togolaise pour l'accélération et l'Innovation (FTAI) ».

2 incubateurs de start-ups, "Banm Lab" et "Tilitu Lab" ont été lancés à Dapaong et à Kara. En termes d'épanouissement et d'accès à l'emploi des jeunes, 8 893 nouveaux Volontaires nationaux (VN) ont été mobilisés et déployés - 14 351 jeunes et femmes ont été formés en entrepreneuriat, près de 6,3 milliards de F CFA de crédits



Myriam Dossou-D'Almeida, ministre chargée du Développement à la base

ont été alloués pour promouvoir davantage l'entrepreneuriat des jeunes et leur auto-emploi. L'effet induit par toutes ces actions notamment la formation des jeunes en entrepreneuriat et l'allocation de microcrédits, est la création par ces jeunes de 11 248 micro entreprises contre 9 400 soit 120%. - 26 223 emplois durables ont ainsi été créés au profit des jeunes contre 13 500 prévus soit un taux de réalisation de 194%.

A travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), 169 311 emplois temporaires ont été créés - Plus de 114 000 jeunes ont été sensibilisés en présentiel et en virtuel sur la citoyenneté,

les droits de l'homme et les fléaux sociaux. Le taux moyen de performance des cibles du programme est de 79,6% pour un taux d'exécution financière de 88,97%. Près de 8,9 milliards de F CFA ont été mobilisés au profit du programme cette année. Dans le cadre des marchés publics, 146 procédures ont été planifiées pour un montant prévisionnel total de près de 3,3 milliards de F CFA avec un taux d'exécution en effectif de 77%.

### Marchés publics

Par rapport à l'exécution de la mesure des 25% de marchés publics à réserver aux jeunes et femmes entrepreneurs, sur un

montant prévisionnel de plus 1,9 milliards de F CFA réservés (sur ressources internes), plus de 577 millions de F CFA ont été réservés à la cible, soit un taux de marchés de 30,17%. Plus de 512 millions de FCFA ont été attribués soit un taux d'exécution de 88,80%. Sur le plan financier, le ministère a mobilisé au total près de 18,8 milliards de F CFA au cours de l'année pour le financement de ses projets et programmes. 42,5% proviennent des ressources internes (budget de l'Etat), 41,31% des apports des partenaires, 15,07% du secteur privé et 1,12% des bénéficiaires. Selon le ministère, les ressources mobilisées en 2021 ont été en baisse par rapport à l'année précédente de 24,81% en raison de la clôture de certains programmes financés sur ressources externes. Au total 104 participants dont 60 en présentiel et 44 en ligne sont attendus pour prendre part à cette importante rencontre qui entre dans la culture de reddition des comptes et de gestion axée sur les résultats prônés par le Gouvernement.

La rédaction



Togocom

# LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM!

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~



**Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !**

Offre soumise à conditions.  
Promo valable jusqu'au 06 février 2022.

**TOGOCOM CHANGE POUR VOUS**

togocom.tg



EPU / Interview du juge Yaovi Sronvi, président de la CNDH

## « Il y a eu incontestablement des avancées enregistrées au Togo »

Alors qu'il séjournait toujours à Genève, quelques jours après l'adoption du rapport des recommandations sur le Togo suite à sa présentation le 24 janvier dernier du rapport national au titre du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le président de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a bien voulu livrer à Togo Matin ses impressions à la suite de l'approbation de ce document qui comporte 224 recommandations - en attente de sa publication officielle et provisoire le 11 février prochain et la position officielle du Togo, en avril prochain. Dans cet entretien, le juge Yaovi Sronvi salue les avancées intervenues ces dernières années dans les droits de l'homme au Togo, tout en rappelant le besoin de poursuivre constamment des efforts en vue de l'amélioration continue de ces droits. La CNDH qui est allée à Genève en tant qu'acteur neutre, a joué une grande participation dans le processus ayant abouti à la présentation du rapport du Togo. Elle a l'ambition de plaider, en tant que conseiller des pouvoirs publics en matière de droits de l'Homme, auprès du gouvernement pour qu'un grand nombre de recommandations soient acceptées. Techniquement le Togo aura à classer les recommandations par thème, objet et sujet abordé. Le gouvernement entend élargir la consultation aux institutions et autres acteurs concernés. Et passera à une classification en 3 catégories de recommandations (acceptées, rejetées, notées) des recommandations reçues. En attendant, nous vous proposons dans cette interview exclusive le regard de Monsieur Sronvi sur la situation des Droits de l'Homme au Togo.



Yaovi Sronvi

**Tout d'abord, votre réaction à chaud, à la suite de ce rapport adopté assorti de recommandations ?**

Je voudrais saluer la bonne volonté et l'engagement affirmé du gouvernement dans le mécanisme de

l'EPU à travers le niveau de composition de la délégation et la maîtrise du déroulement du processus. Nous saisissons donc l'occasion pour adresser nos félicitations à la délégation gouvernementale pour cette abnégation et cette préparation. Certains partenaires que nous avons rencontrés lors de cette mission pour avoir suivi l'examen sont aussi de cet avis.

**Comparé, à l'examen précédent,.... à la lumière de ce rapport, peut-on parler d'avancées concrètes ?**

Oui il y a eu incontestablement des avancées enregistrées et cela a été relevé par les intervenants lors du dialogue interactif. Ces avancées ont surtout trait à la coopération avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme, au cadre normatif et institutionnel et les droits de première et deuxième génération à savoir, les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels.

**Au-delà des points positifs, y a-t-il néanmoins des domaines où le Togo doit redoubler d'efforts ?**

Vous conviendrez avec moi que l'effectivité des droits de l'homme est un combat de tous les jours. Aucun pays au monde ne peut se targuer d'avoir atteint les standards indiqués. En conséquence, le Togo tout comme bien d'autres pays a encore des défis à relever en la matière et c'est ce qui justifie la formulation des 224 nouvelles recommandations qui marquent le début d'un nouveau cycle et bien sûr l'occasion pour le Togo de poursuivre les efforts en vue de l'amélioration continue de la situation des droits de l'homme dans le pays.

**Quel a été le rôle de la CNDH depuis l'élaboration de ce rapport jusqu'à sa présentation le 24 janvier ? Et quel sera votre travail après l'adoption de ce rapport ?**

La CNDH participe pleinement

au processus. En dehors des rapports du gouvernement et des organisations de défense des droits de l'homme, la CNDH a soumis un rapport complémentaire dont les informations ont été prises en compte au cours du dialogue interactif sous forme de recommandations.

Avant la soumission du rapport la Commission a organisé, le 18 mai 2021 un atelier de renforcement de capacité à l'endroit de ses membres et de son personnel. Une pré session nationale a eu lieu en collaboration avec les organisations de défense des droits de l'homme et la Commission a pris part à la pré session organisée par l'ONG UPR Info le 7 décembre 2021.

C'est le lieu d'exprimer toute notre gratitude à UPR info et aux organisations de défense des droits de l'homme, pour la parfaite collaboration et l'accompagnement tout au long du processus.

Le travail de la commission va se poursuivre au cours de la phase post examen. Je souligne au passage la pertinence de l'option choisie par le gouvernement qui est celle de ne pas se prononcer dans la précipitation ou dans l'immédiat mais plutôt d'étudier avec la participation de toutes les parties prenantes l'ensemble des recommandations formulées, avant une réponse appropriée courant le mois d'avril prochain.

Dans les semaines à venir, Il s'agira nécessairement pour la CNDH de faire des plaidoyers pour que le gouvernement accepte le plus grand nombre de recommandations car une recommandation acceptée signifie l'engagement du pays à y travailler pour obtenir des avancées d'ici le prochain cycle. La CNDH est disposée à accompagner le gouvernement dans ses efforts.

Je vous remercie !

**Propos recueillis par  
Dieudonné korolakina**



- 19- Qu'enfin, Quaternity Traders SARL est une société qui intervient dans l'achat et la commercialisation des produits agricoles. Le comportement fautif de la société VMV Agro Import and Export et de son gérant a paralysé ses activités entraînant une chute de ses revenus commerciaux ;
- 20- Qu'il y a lieu de condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U à payer à la société Quaternity Traders SARL et son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer, la somme de Quinze millions (15 000 000) franc CFA à titre de dommages et intérêts et d'ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir

#### PAR CES MOTIFS

Il est demandé au Tribunal de Commerce de :

#### En la forme :

- ✓ Déclarer l'action régulière ;

#### Au fond :

- ✓ La dire fondée ;  
En conséquence,
- ✓ Condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U et son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer à payer à la société Quaternity Traders SARL représentée par son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer, la somme de **TRENTE QUATRE MILLIONS DEUX CENT HUIT MILLE (34 208 000) F CFA** au titre du montant des marchandises commandées et celle de **QUINZE MILLIONS (15 000 000) F CFA** à titre de dommages et intérêts ;
- ✓ Dire que les sommes produiront des intérêts au taux légal à compter de la décision à intervenir ;
- ✓ Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toute voie de recours ;
- ✓ Condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U aux entiers dépens dont distraction au profit de **Maitre ATSOO Kokou Darius**, Avocat aux offres de droit.

#### SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

J'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de commerce de Lomé de la copie de l'Ordonnance n°044/2022 du 31 janvier 2022 rendue par Monsieur le Président dudit Tribunal que celle du présent exploit et par leur insertion au quotidien d'information TOGOMATIN, dont le coût est de \_\_\_\_\_ F CFA

5



- Que le siège de la société débitrice mentionné sur la déclaration d'inscription du RCCM à l'adresse suivante **AGOE ATSANVE Téléphone : 93 52 72 24** n'est pas géographiquement localisable, ce qui équivaut à un domicile (siège) non connu; le Gérant, monsieur Vijay Kumar VARMA, ne répond plus aux appels sur son numéro de téléphone précité, lequel est devenu inaccessible depuis plusieurs semaines;
- Que même au RCCM, il n'existe pas d'indication précise pouvant permettre à l'huissier instrumentaire de se rendre au siège de la société débitrice;
- Qu'aux termes de l'article 58 du code de procédure civile : Lorsque la partie destinataire n'a pas de domicile ni de résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge ;
- Qu'il convient d'autoriser société **Quaternity Traders SARL** à délaisser l'assignation projetée par voie d'affichage à l'auditoire du Tribunal de commerce de Lomé et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale à l'instar du quotidien Togo presse ou tout autre qu'il vous plaira, en application de l'article 58 du nouveau code de procédure civile de désigner.
- Qu'en outre, cette affaire requiert une célérité particulière en raison de la nature de la créance, la réticence des débiteurs à honorer leur engagement et du fait aussi que société Quaternity Traders SARL à très brève échéance, est tenue de rembourser à sa banque les fonds qu'elle a transféré à la société VMV Agro Import and Export SARL U;
- Qu'en effet, aux termes de l'article 65 du code de procédure civile: «Les dispositions qui précèdent ne font pas obstacle au pouvoir des juges, en cas d'urgence, d'abréger les délais de comparution».
- C'est pourquoi, vu les dispositions des articles 58, 65 et 163 alinéa 2 et du code de procédure civile, la société **Quaternity Traders SARL** sollicite qu'il vous plaise, l'autoriser à assigner la société **VMV Agro Import and Export SARL U** prise en la personne de son Gérant et monsieur **Vijay Kumar VARMA**, gérant de ladite société par affichage à l'auditoire du Tribunal de commerce et par insertion de l'exploit d'assignation dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale à l'instar du quotidien Togo presse ou tout autre qu'il vous plaira, en application de l'article 58 du nouveau code de procédure civile, à une audience extraordinaire en cabinet conformément à l'article 163 alinéa 2 du même code ;

Fait à Lomé, le 26 janvier 2022  
Pour la requérante,  
Le conseil

Me ATSOO Kokou T. M.  
AVOCAT / LAWYER



2

#### REQUETE AUX FINS D'ABREVIATION DE DELAI ET D'ETRE AUTORISE A SIGNIFIER UNE ASSIGNATION PAR VOIE D'AFFICHAGE A L'AUDITOIRE DU TRIBUNAL COMPETENT ET PAR INSERTION DANS UN JOURNAL DE DIFFUSION NATIONALE OU LOCALE

A Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Lomé.

La requête de la société **Quaternity Traders SARL** au capital social d'un million (1.000.000) FCFA, inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier n°RB/COT/21/B 29152 ayant son siège social à lot 1780, Fidjrosse Houenoussou, Cotonou, Benin, prise en la personne de son Gérant **Ramachandran Shivasubramanian Iyer**.

Assistée de **Maitre Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier adidogomé Madiba Immeuble Eliza Home, BP 7722 Lomé-Togo ; Téléphone (00228) 22 26 01 01 ; Skype id : [darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com](mailto:darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com)

#### A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

- Que la requérante est créancière de la société VMV Agro Import and Export SARL U pour avoir commandé auprès de cette dernière des graines de soja à hauteur de **trente-neuf million cinq cent trente-six mille (39. 536.000) francs CFA** et mais n'a malheureusement pas reçu livraison ;
- Que le Gérant de la société VMV Agro Import and Export Sarl U a justifié la non livraison des marchandises par la modification des prix sur le marché ;
- Que face à cette situation, la requérante a renoncé à la commande et a demandé la répétition du prix payé mais le gérant de la requise lui a fait savoir qu'il a utilisé le montant payé pour d'autres commandes en son personnel ;
- Que ce dernier a reconnu la créance de la requérante et a promis la rembourser dans un délai ;
- Que depuis le 26 juillet 2021, date de sa reconnaissance de créance, les tractations mises en œuvres par la requérante afin d'obtenir remboursement ont été vaines ;
- Que par requête aux fins de saisie conservatoire de biens meubles en date du 06 janvier 2022, la requérante a sollicité l'autorisation du Président du Tribunal de commerce conformément à l'article 545 de l'AUPSRVE pour pratiquer sur les biens meubles corporels et incorporels du gérant de la société VMV Agro Import and Export SARL U ;
- Que ladite requête a été rejetée par le siège présidentiel du Tribunal de commerce motif tiré de ce que les faits tels que présentés nécessitent le contradictoire ;

1

ORDONNANCE N° 044 /2022

Nous, **Amenyo Kudzo AKUATSE**, président du Tribunal de commerce de Lomé,

- ✓ Vu la requête en date du 26 janvier 2022 et la pièce jointe ;
- ✓ Vu les dispositions des articles 58, 65 et 163 alinéa 2 du Code de procédure civile ;

Attendu que la requête Nous paraît fondée ;

En conséquence :

- ✓ Autorisons la société Quaternity Traders SARL à assigner la société VMV Agro Import and Export SARL U prise en la personne de son gérant et monsieur Vijay Kumar VARMA, gérant de la société, à comparaitre à bref délai, par-devant le Tribunal de commerce de Lomé, le mercredi 9 février 2022 à 10 heures 00 minutes à l'audience, en cabinet du juge WEKA ;
- ✓ Désignons le quotidien d'information TOGOMATIN pour recevoir insertion de l'exploit d'assignation ;
- ✓ Disons qu'il Nous en sera référé en cas de difficulté ;

Fait en notre cabinet, à Lomé,

Le 31 JAN 2022

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

pour Copie Certifiée Contingée  
Lomé, le 01/02/2022  
Me ADJAMAGBO K. G. G. G.  
HUISSIER DE JUSTICE



Amenyo Kudzo AKUATSE

## Nature de l'harmattan en 2022

## « Cela est dû au renforcement des anticyclones de la Lybie et des Açores », explique Dr Latifou Issaou

Le retour en force de l'harmattan au cours du mois de janvier 2022, sa persistance et son renforcement, ne laissent pas indifférent la Direction générale de la météorologie nationale (DGMN), qui depuis quelques temps est plus présent dans le quotidien des Togolais, notamment ceux des zones agricoles. Nous avons interrogé le directeur général de la météorologie nationale, le Dr Latifou Issaou qui nous a clarifié la situation.



Dr Latifou Issaou

Ces dernières années, on a remarqué que l'harmattan a perdu de son intensité. À peine une semaine et on n'en parle plus. Beaucoup de personnes affirmaient même que l'harmattan avait disparu, à cause du dérèglement climatique. Il est vrai que l'instabilité des saisons s'explique par le changement climatique, mais le Dr Latifou Issaou explique autrement le phénomène qu'on observe actuellement avec l'harmattan.

« Cela est dû à ce que nous appelons la variabilité climatique, qui est différente des changements climatiques dont on parle. La variabilité climatique est la fluctuation d'une année à une autre des paramètres climatiques, notamment les vents. L'Afrique occidentale est gouvernée par deux types de vents à savoir, le vent du nord-est que nous appelons harmattan et le vent du sud-ouest que nous appelons mousson. Pour cette année particulièrement, il y a l'anticyclone de la Lybie qui est un anticyclone momentané (qui n'est pas permanent) qui s'est renforcé au niveau de la Lybie, de l'Egypte, au nord du Soudan. À cela vient s'ajouter l'anticyclone permanent que nous appelons l'anticyclone des

Açores. Leur renforcement a entraîné le déplacement du vent fort de l'harmattan qui a envahi l'ensemble de l'Afrique occidentale », explique Dr Latifou Issaou.

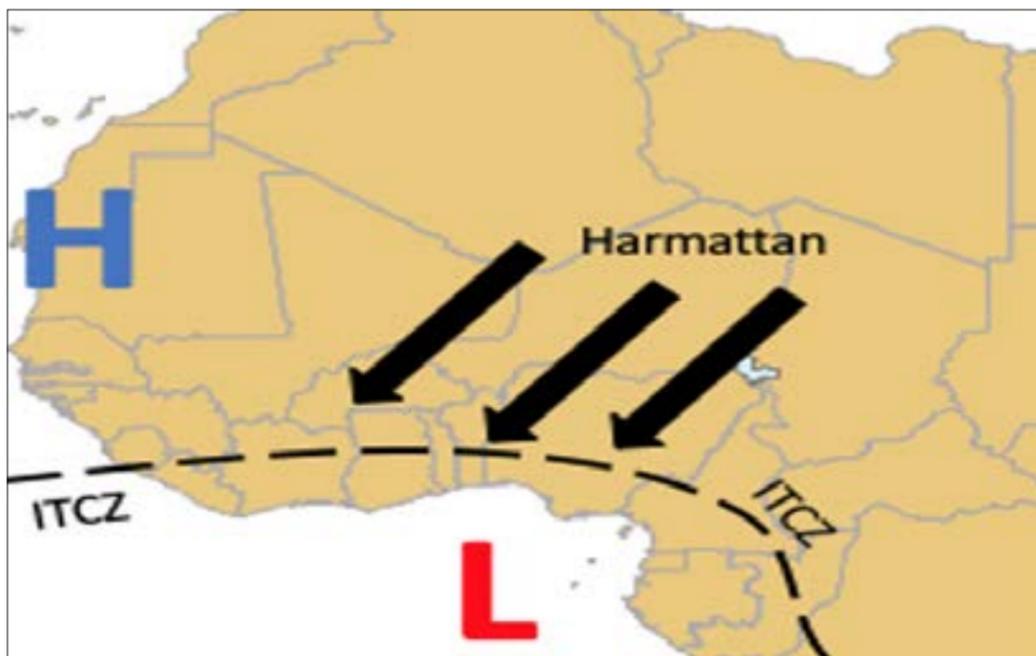
« Etant donné que par ses caractéristiques, le vent du nord-est est un vent frais et chargé de poussière, c'est la raison pour laquelle on observe cette fraîcheur



Vue partielle du parc météo de Lomé

sur l'ensemble du territoire togolais, surtout le matin et la nuit. En plus de cela, la visibilité est énormément réduite », a ajouté le DG de la météorologie nationale. Selon le spécialiste, cette situation risque de persister jusqu'au début du mois de février.

« Au début du mois



de février, nous allons constater une remontée du Front inter tropical (Fit), qui est la rencontre des vents de l'harmattan et de la mousson. Cette remontée ne sera pas trop sensible, elle se fera ressentir entre Atakpamé et Lomé », a-t-il poursuivi.

Le Dr Latifou Issaou donne quelques conseils à la population : « Il faut vêtir à chaud les enfants et les personnes âgées. Les populations doivent renforcer le port du masque afin d'éviter de respirer les particules fines

il faudra encore s'attendre au retour de la chaleur. C'est d'ailleurs la période indiquée au niveau de la

des prévisions de la future saison des pluies par les services de la météorologie nationale dans les



côte togolaise. Par rapport aux pluies, à quoi peut-on encore s'attendre cette année ? Il faut rappeler que l'année dernière, même jusqu'au 1er juin, il ne pleuvait pas dans la région maritime. La situation était à peu près la même dans le reste du pays. Pour cette année, certains

prochaines semaines, Dr Latifou Issaou se prononce : « Comme expliqué plus haut, face aux variabilités climatiques, il est difficile pour les techniciens d'être précis. Nous sommes dans des prévisions probabilistes. On attend de voir comment la situation va évoluer. Chaque année,



compatriotes pensent que les pluies seront précoces, d'autres encore pensent qu'elles seront de nouveau tardives, puisque cette situation se répète d'année en année.

En attendant la publication

nous faisons cet exercice de prévision saisonnière. Nous nous y préparons. Probablement vers fin février ou début mars, nous allons faire sortir les résultats ».

**Edem Dadzie**

## Togo / Revue annuelle de performance

## 18,8 milliards de FCFA au profit de la base et de la jeunesse en 2021

La rendez-vous annuel de revue de performance du ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes (MDBJEJ) s'est tenu le 31 janvier 2022 à Lomé. Au total 18,8 milliards de FCFA ont été investis en 2021, ressources mobilisées en baisse de 24,81% par rapport à 2020.

Présidée par la ministre de tutelle, Myriam Dossou-d'Almeida, ladite revue a passé au peigne fin le bilan 2021 des activités dudit ministère du Développement à la base avec une projection sur 2022. Au cours de l'année 2021, le MDBJEJ a poursuivi les objectifs assignés par la Feuille de route du gouvernement (FDR), notamment « l'accès de toute la population aux différents services sociaux de base » et « l'épanouissement et l'accès à l'emploi à la jeunesse togolaise ». Ainsi, le ministère vient en support à la réforme R4 « renforcement des mécanismes d'appui aux très petites-et-moyennes entreprises (TPME) » et à 17 projets phares.

#### Programme développement à la base et de jeunesse

Les capacités de 2 413 comités de développement à la base (CDB) 1 500 prévus ont été renforcées soit 161%, permettant à 142 communautés de disposer chacune d'un plan

d'action. 113 infrastructures sociocommunitaires et économiques (USP, bâtiments scolaires, marchés etc.) de base ont été mises en place. 7 630 km de routes et pistes entretenues. 60 568 ménages ont bénéficié des transferts monétaires pour un montant de plus de 1,08 milliard de FCFA, dans le cadre des filets sociaux et services de base, programmes essentiels destinés à la réduction de l'extrême pauvreté. 94 712 élèves ont bénéficié de 14 206 800 repas chauds dans 337 écoles pour une couverture de 8% des effectifs des élèves du préscolaire et primaire de l'enseignement public.

En ce qui concerne le programme jeunesse, 345 millions de FCFA ont été mobilisés par le ministère pour le financement des investissements des TPME à travers Ecobank. 2 PME et 20 start-ups ont été sélectionnés dans le cadre du projet « Facilité Togolaise pour l'Accélération et l'Innovation (FTAI) ». 2 incubateurs de start-ups, "Banm Lab" et "Tilitu



Myriam Dossou-d'Almeida, lors de la revue annuelle

Lab" ont été lancés à Dapaong et à Kara.

#### Epanouissement et d'accès à l'emploi des jeunes

8 893 nouveaux Volontaires Nationaux (VN) ont été mobilisés et déployés. 14 351 jeunes et femmes ont été formés en entrepreneuriat. Près de 6,3 milliards de F CFA de crédits ont été alloués pour promouvoir davantage l'entrepreneuriat des jeunes et leur auto-emploi. L'effet induit par toutes ces actions notamment la formation des jeunes en entrepreneuriat et l'allocation de microcrédits, est la création par ces jeunes de onze mille deux cent quarante-huit (11 248) micro entreprises contre neuf mille quatre cents (9 400) soit 120%.

26 223 emplois durables ont

ainsi été créés au profit des jeunes contre 13 500 prévus soit un taux de réalisation de 194%. A travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), 169 311 emplois temporaires ont été créés. Plus de 114 000 jeunes ont été sensibilisés en présentiel et en virtuel sur la citoyenneté, les droits de l'homme et les fléaux sociaux. Le taux moyen de performance des cibles du programme est de 79,6% pour un taux d'exécution financière de 88,97%. Près de 8,9 milliards de F CFA ont été mobilisés au profit du programme cette année. Dans le cadre des marchés publics, 146 procédures ont été planifiées pour un montant prévisionnel total de près de 3,3 milliards de F CFA avec un taux d'exécution en

effectif de 77%.

#### Marchés publics réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs

Par rapport à l'exécution de la mesure des 25% de marchés publics à réserver aux jeunes et femmes entrepreneurs, sur un montant prévisionnel de plus 1,9 milliards de F CFA réservés (sur ressources internes), plus de 577 millions de F CFA ont été réservés à la cible, soit un taux de marchés de 30,17%. Plus de 512 millions de FCFA ont été attribués soit un taux d'exécution de 88,80%.

Sur le plan financier, le ministère a mobilisé au total près de 18,8 milliards de F CFA au cours de l'année pour le financement de ses projets et programmes. 42,5% proviennent des ressources internes (budget de l'Etat), 41,31% des apports des partenaires, 15,07% du secteur privé et 1,12% des bénéficiaires. Les ressources mobilisées en 2021 ont été en baisse par rapport à l'année précédente de 24,81% en raison de la clôture de certains programmes financés sur ressources externes.

Attipoe Edem Kodjo

## Formation en alternance

### Insérer 80% des apprenants du secteur technique d'ici 2025

Selon le ministre délégué chargé des Enseignements technique et de l'Artisanat, Eke Kokou Hodin, la feuille de route gouvernementale vise à insérer 80% des apprenants du secteur technique d'ici 2025. Cela passera par la formation par alternance.

Depuis plusieurs jours, le ministre Hodin et ses services sont sur le terrain pour lancer cette nouvelle dynamique qui consiste pour les apprenants du secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement technique à faire l'expérience en entreprise après les cours théoriques. Il s'agira donc de s'organiser de façon à ce que, des salles de classe, les élèves passent une partie de leur temps d'apprentissage en situation de pratique. C'est cela la formation par alternance. Pendant longtemps, même des élèves sortis d'écoles dites techniques et professionnelles se cherchaient. Où résidaient donc la technicité et le professionnalisme qu'on

était censé leur inculquer ? Le problème était que ces formations étaient mal prodiguées. Manquant de moyens techniques et financiers, ces écoles n'ont pas pu compléter leurs formations par la pratique. Mais, le gouvernement veut visiblement changer la donne. Cela est vraiment nécessaire, parce que ces types de formations permettent plus facilement de lutter contre le chômage. Tout le monde ne va pas faire de longues études. Il faut préciser que certains ont poursuivi des études universitaires infructueuses, parce qu'ils n'avaient pas d'autres perspectives, étaient mal informés et mal orientés. Or, il y a des jeunes qui ont des aptitudes techniques



Le ministre Eke Kokou Hodin

innées que l'on pourrait développer. Comme le chef de l'Etat essaie de le faire avec la mise en place des Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad), il est possible que juste après le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), des jeunes entreprennent des

formations techniques et professionnelles pouvant les rendre rapidement utiles pour leurs communautés et le pays. La dynamique ainsi poursuivie par le ministre Hodin, doit s'accélérer.

Au cours du mois de février prochain, il est prévu des journées de

la formation technique et professionnelle. Une telle initiative permettra d'informer suffisamment le public et aider les jeunes à comprendre qu'on peut bien réussir sa vie, et parfois encore mieux, même si l'on n'entreprend pas des études universitaires.

Edem Dadzie

# DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE

**CHINE PROMESSES AFRICAINES**

SPÉCIAL 26 PAGES

**SPÉCIAL  
BÉNIN**  
24 PAGES

N° 3109 - FÉVRIER 2022

# jeune **afrique**

www.jeuneafrique.com

**BURKINA  
KABORÉ,  
CHRONIQUE  
D'UNE CHUTE  
ANNONCÉE**

**RWANDA  
PAUL KAGAME**  
« Les coups  
d'État sont le fruit  
de la mauvaise  
gouvernance »

**TUNISIE**  
Kaiser Saïed

## **MALI** **ASSIMI GOÏTA** **ENQUÊTE SUR L'HOMME** **QUI DÉFIE LA FRANCE**

Qui est-il vraiment?  
Jusqu'où ira-t-il?  
Révélation  
sur un putschiste  
qui impose sa loi.

Allemagne 9 € - Belgique 9 € - Canada 12,99 \$ CAN  
Espagne 9 € - France 7,90 € - Italie 9 €  
Maroc 9 MAD - Mauritanie 200 MRU - Pays-Bas 9,20 €  
Portugal 9 € - RD Congo 10 USD - Suisse 15 CHF  
Tunisie 8 TUN - TOM 1 000 XPF - Zone CFA 4 800 F CFA  
ISSN 1350-1283



N° 3109 - FÉVRIER 2022

## EN VENTE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

www.jeuneafrique.com

